

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 20902

Numéro SIREN : 434 714 127

Nom ou dénomination : 3 D DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 30/05/2022 sous le numéro de dépôt 14625

*Certifié
conforme*



SAS 3D DEVELOPPEMENT

25 RUE DE SAINT ANDRE

59000 LILLE

Exercice du **01/01/2019** au **31/12/2019**

Agence d'Hazebrouck
24 place du Général de Gaulle
59190 Hazebrouck
03 28 41 85 69
www.placedesexperts.fr

Agence de la Madeleine
103 Avenue de la République
59110 La Madeleine
03 20 51 86 17
www.placedesexperts.fr

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12		Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	3 307	2 131	1 176	512	664 129.72
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	4 960		4 960	34 560	29 600 85.65
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés	80 085		80 085		80 085
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	Total II	88 352	2 131	86 221	35 072	51 149 145.84
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés					
	Autres créances	945 197		945 197	1 335 888	390 690 29.25
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement	361 452	27 621	333 831	50 449	283 383 561.72
	Disponibilités	4 303 942		4 303 942	2 507 989	1 795 953 71.61
	Charges constatées d'avance (3)				1 211	1 211 100.00
	Total III	5 610 592	27 621	5 582 971	3 895 536	1 687 434 43.32
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)				23 731	23 731 100.00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		5 698 944	29 752	5 669 192	3 954 339	1 714 852 43.37

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12		Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 8 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	8 000		8 000			
	Réserves						
	Réserve légale	800		800			
	Réserves statutaires ou contractuelles	3 764 421		3 634 999		129 422	3.56
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 849 259		229 422		1 619 837	706.05
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	5 622 480		3 873 221		1 749 259	45.16
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges			23 731		23 731	100.00
	Total III			23 731		23 731	100.00
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	3 829		2 523		1 307	51.81
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 575		51 940		12 364	23.81
	Dettes fiscales et sociales						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	3 307		2 926		382	13.04
	Total IV	46 712		57 388		10 676	18.60
	Produits constatés d'avance (I)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 669 192		3 954 339		1 714 852	43.37

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

46 712

57 388



COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	29 500		29 500	78 500		49 000	62.42-
Chiffre d'affaires NET	29 500		29 500	78 500		49 000	62.42-
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			500	2 000		1 500	75.00-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			1 190			1 190	
Total des Produits d'exploitation (I)			31 190	80 500		49 310	61.25-
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			136 800	23 172		113 628	490.36
Impôts, taxes et versements assimilés			2 549	3 551		1 001	28.20-
Salaires et traitements			68 153	67 520		633	0.94
Charges sociales			25 521	25 599		78	0.30-
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			442	372		71	19.02
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1	2		1	42.99-
Total des Charges d'exploitation (II)			233 467	120 215		113 252	94.21
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			202 277	39 715		162 562	409.32-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)		240 000	240 000	100.00-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	11 891	8 829	3 062	34.68
Autres intérêts et produits assimilés (3)	16 167	16 654	487-	2.92-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	56 648	50 993	5 655	11.09
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	84 705	316 476	231 770-	73.23-
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	27 621	56 648	29 026-	51.24-
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change	7 105		7 105	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	34 726	56 648	21 922-	38.70-
2. Résultat financier (V-VI)	49 980	259 828	209 848-	80.76-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	152 297-	220 113	372 410-	169.19-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		11 281	11 281-	100.00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 048 000		2 048 000	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	2 048 000	11 281	2 036 719	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	472	1 086	614-	56.52-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	29 600		29 600	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	30 072	1 086	28 987	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 017 928	10 195	2 007 733	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	16 372	886	15 486	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	2 163 895	408 256	1 755 639	430.03
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	314 636	178 834	135 802	75.94
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 849 259	229 422	1 619 837	706.05

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



CHIFFRES & DROIT
Place des Experts
103 Avenue de la République
59110 La Madeleine

SAS 3D DEVELOPPEMENT

25 RUE DE SAINT ANDRE

59000 LILLE

Exercice du **01/01/2019** au **31/12/2019**

Agence d'Hazebrouck
24 place du Général de Gaulle
59190 Hazebrouck
03 28 41 85 69
www.placedesexperts.fr

Agence de la Madeleine
103 Avenue de la République
59110 La Madeleine
03 20 51 86 17
www.placedesexperts.fr



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	x
PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS 3D DEVELOPPEMENT	25 RUE DE SAINT ANDRE
SIRET 4 3 4 7 1 4 1 2 7 0 0 0 4 1	59000 LILLE
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
COMMERCE DE GROS	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)						
Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	38 049	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés				
Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		
		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)

Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches		
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Massifs urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W
---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	
Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
l'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI x NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Flandres Audit 24 Place Du Général De Gaulle 59190 HAZEBROUCK Tél: 03 28 41 85 69			
CGA/OMGA	Viseur conventionné	Identité du déclarant:	
(Cocher la case correspondante)			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date:	Lieu
		06/04/2020	MARCQ EN BAROEUL
		Qualité et nom du signataire	GERANT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature	ODECOSTER DIDIER

Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

Formulaire obligatoire
article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2020

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H

REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même

a

100 000

payées par un établissement chargé du service des titres

b

montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)

c

montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées

d

Montant des distributions

e

autres que celles visées en (a),

f

(b), (c) et (d) ci-dessus (3)

g

h

montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)

i

100 000

montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI

j

montant des revenus répartis (5)

Total (a à h)

100 000

I

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI)
* SARL, tous les associés ;
* SCA, associés gérants ;
* SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ;
* SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants

Pour les
S.A.R.L.

Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.

Montant des sommes versées :

à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.

à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.

à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les

Indemnités forfaitaires.

Remboursements.

Indemnités forfaitaires.

Remboursements.

1

2

3

4

5

6

7

8

J

DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%

montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les ADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

attributions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise : SAS 3D DEVELOPPEMENT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 25 RUE DE SAINT ANDRE		59000 LILLE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 43471412700041		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le. 31122019	
		N-1 31122018	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AI	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

Désignation de l'entreprise : SAS 3D DEVELOPPEMENT

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000 000)	DA	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	800	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	3 764 421	3 634 999
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 849 259	229 422
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	5 622 480	3 873 221
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		23 731
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		23 731
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 829	2 523
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		
	Dettes fiscales et sociales	DY	39 575	51 940
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	3 307	2 926
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	46 712	57 388
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 669 192	3 954 339
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	46 712	57 388
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 3D DEVELOPPEMENT

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue	{	biens*	FD		FE		FF		
				FG	29 500	FH		FI	29 500	78 500
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	29 500	FK		FL	29 500	78 500		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO	500	2 000		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP				
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 190			
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	31 190	80 500		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	136 800	23 172	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	2 549	3 551	
	Salaires et traitements*						FY	68 153	67 520	
	Charges sociales (10)						FZ	25 521	25 599	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements*			GA	442	372	
				- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	1	2	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	233 467	120 215	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(202 277)	(39 715)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		240 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	11 891	8 829	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	16 167	16 654	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	56 648	50 993	
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
Total des produits financiers (V)						GP	84 705	316 476		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	27 621	56 648	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR			
	Différences négatives de change						GS	7 105		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	34 726	56 648	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	49 980	259 828		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(152 297)	220 113		

Désignation de l'entreprise : SAS 3D DEVELOPPEMENT										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		11 281	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	2 048 000		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	2 048 000	11 281	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	472	1 086	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	29 600		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	30 072	1 086	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	2 017 928	10 195	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	16 372	886	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	2 163 895	408 256	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	314 636	178 834	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	1 849 259	229 422	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires	A9						
			Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
PRODUITS												2 048 000	
CHARGE										30 072			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise : SAS 3D DEVELOPPEMENT										Néant		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
							1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9		KJ		KK		KL
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1		KM		KN		KO
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants		M2		KP		KQ		KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3		KS		KT		KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV		KW		KX	
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	2 201	LC		LD	1 107
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		IJ	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM	
	TOTAL III						LN	2 201	LO		LP	1 107
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T
Autres participations						8U	34 560	8V		8W		
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S	80 085	
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V		
TOTAL IV						LQ	34 560	LR		LS	80 085	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	36 761	0H		0J	81 191	
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
					par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
					à poste		2				4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN		C0		D0		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO		1V		LW		1X	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agenets et am. des constructions			IS		MG		MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers			IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	3 307	MU	3 307
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III				IY		NG		NH	3 307	NI	3 307
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U		M7		0W
Autres participations				10		0X	29 600	0Y	4 960	0Z	4 960	
Autres titres immobilisés				11		2B		2C	80 085	2D	80 085	
Prêts et autres immobilisations financières				12		2E		2F		2G		
TOTAL IV				13		NJ	29 600	NK	85 045	2H	85 045	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		0K	29 600	0L	88 352	0M	88 352	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Designation de l'entreprise : SAS 3D DEVELOPPEMENT

Néant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
		PZ		QA		QB		QC	
Installations techniques, matériel et outillage industriels									
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 689	QM	442	QN		QO	2 131
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1 689	QV	442	QW		QX	2 131
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	1 689	OP	442	OQ		OR	2 131

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais d'établissement	M9	N1	N2		N3		N4		N5		N6			
TOTAL I														
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6		P7		P8		P9		Q1			
TOTAL II														
Terrains	Q2	Q3	Q4		Q5		Q6		Q7		Q8			
Constructions	Sur sol propre	R1	R2		R3		R4		R5		R6			
	Sur sol d'autrui	R8	R9		S1		S2		S3		S4			
	Inst.gales.agenc. et am.des const.	S6	S7		S8		S9		T1		T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5		T6		T7		T8		T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc. am. divers	U2	U3		U4		U5		U6		U7			
	Matériel de transport	U9	V1		V2		V3		V4		V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V7	V8		V9		W1		W2		W3			
	Emballages récup. et divers	W5	W6		W7		W8		W9		X1			
TOTAL III	X2	X3	X4		X5		X6		X7		X8			
Frais d'acquisition de titres de participations	NL				NM						NO			
TOTAL IV														
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR		NS		NT		NU		NV			
Total général non venant (NP + NO + NR)	NW	Total général non venant (NS + NT + NU)			NY	Total général non venant (NW - NY)			NZ					

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*							
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3D DEVELOPPEMENT

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	23 731 4U	23 731 4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	23 731 TV	23 731 TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6C	6D
		- corporelles	6E	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	04	05
		- titres de participation	9U	9W	9X
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	06	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	32 917 6Y	32 917 6Z	7A 27 621
	TOTAL III	7B	32 917 TY	32 917 TZ	7C 27 621
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	56 648 UB	56 648 UC	7D 27 621
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	56 648 UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5c du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : **SAS 3D DEVELOPPEMENT**

31/12/2019

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SAS 3D DEVELOPPEMENT

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
		Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
		Autres immobilisations financières	UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	VA						
		Autres créances clients	UX						
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI						
		Personnel et comptes rattachés	UY						
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	23 408	23 408				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP						
		Groupe et associés (2)	VC	921 789	921 789				
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR						
		Charges constatées d'avance	VS						
	TOTAUX			VT	945 197	VU	945 197	VV	
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z								
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	VG	à 1 an maximum à l'origine							
		à plus de 1 an à l'origine		VH							
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A								
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B								
		Personnel et comptes rattachés	8C	7 191	7 191						
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	14 112	14 112						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	16 372	16 372							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 639	1 639						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	261	261							
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J								
		Groupe et associés (2)	VI	3 829	3 829						
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	3 307	3 307						
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ								
		Produits constatés d'avance	8L								
TOTAUX			VY	46 712	VZ	46 712					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 3D DEVELOPPEMENT				Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 9									
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés					WA	1 849 259								
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	1 095								
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG	1 577								
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB									
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	154								
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ									
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY									
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					Y7	16 372								
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.L.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %			I8									
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions			WN									
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	249 843						
			Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8							
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3									
TOTAL I						WR	2 118 300								
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.L. *						WT									
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				WV									
		- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01/01/2007)				WH									
		- imposées aux taux de 19 %				WP									
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW									
		- imputées sur les déficits antérieurs				XB									
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6									
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ									
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations)						2A	XA								
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZA									
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					ZY									
	Majoration d'amortissement *					XD									
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF								
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA									
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	QV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC									
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC										
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XS									
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Créance dégagée par le report en arrière du déficit		ZI	2 042 131							
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2									
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		2 042 131							
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		X1	76 169										
		déficit (II moins I)		XJ											
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL											
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL											
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	76 169		XO								

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise :

SAS 3D DEVELOPPEMENT

31/12/2019

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SAS 3D DEVELOPPEMENT	Néant ☐ *
---	----------------------------------

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	0
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	0
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	0

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	
--	----	--

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS 3D DEVELOPPEMENT										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	229 422		Dividendes	- Autres réserves	ZD	129 422			
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZE				
					Report à nouveau		ZF				
	TOTAL I	OF	229 422		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	100 000	229 422		
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N : Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ						
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	25 955		12 300			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	100 571					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	10 274		10 872			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	136 800		23 172			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	577		573			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			YZ	1 972		2 978			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	2 549		3 551			
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	21 662		15 700			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	25 740		5 492			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019)*				OB	71 753					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	1,32	%		%		
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP									
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS 3D DEVELOPPEMENT

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1 Titres participat	29 600				29 600
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
					19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	2 048 000	2 018 400				2 018 400	
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)						2 018 400	
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)								
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪								

(A)

(B)

(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS 3D DEVELOPPEMENT

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de N-1				
	N-2				
	N-1				
	N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée N-3				
	différente (art. 39 quaterdecies N-4				
	1ter et 1 quater du CGI) N-5				
	(à préciser) au titre de : N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)
--------------------------	--

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 3D DEVELOPPEMENT

- ☐ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
☒ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ☐ ou 12.8 % ☒

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ☒

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ☐ *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS 3D DEVELOPPEMENT

Néant ☒ *

I

SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 3D DEVELOPPEMENT				Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XI	
TOTAL 2				OM	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)					
Achats				ON	
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	OG
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	Effectifs au sens de la CVAE *		EY
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence				GY	
Date de cessation				HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET

4 3 4 7 1 4 1 2 7 0 0 0 4 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 3D DEVELOPPEMENT

ADRESSE (voie)

25 RUE DE SAINT ANDRE

CODE POSTAL

59000

VILLE

LILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

800

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

MME

Nom patronymique

DASSONVILLE

Prénom(s)

Isabelle

Nom marital

DECOSTER

% de détention

50.00

Nb de parts ou actions

400

Naissance :

Date

270257

N° Département

59

Commune

TOURCOING

Pays

FR

Adresse :

N°

25

Voie

RUE DE SAINT ANDRE

Code postal

59000

Commune

LILLE

Pays

FR

Titre (2)

MR

Nom patronymique

DECOSTER

Prénom(s)

DIDIER

Nom marital

% de détention

50.00

Nb de parts ou actions

400

Naissance :

Date

030954

N° Département

59

Commune

MOUVAUX

Pays

FR

Adresse :

N°

25

Voie

RUE DE SAINT ANDRE

Code postal

59000

Commune

LILLE

Pays

FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, M.F. pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

N° de dépôt

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 9

N° SIRET

4 3 4 7 1 4 1 2 7 0 0 0 4 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 3D DEVELOPPEMENT

ADRESSE (voie)

25 RUE DE SAINT ANDRE

CODE POSTAL

59000

VILLE

LILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 176	512	664	129.72
21830000 Mat de bureau et mat info	3 307	2 201	1 107	50.29
28183000 Amort. mat bureau & Info	2 131	1 689	442	26.20
AUTRES PARTICIPATIONS	4 960	34 560	29 600	85.65
26100000 Titres de participations	4 960	34 560	29 600	85.65
AUTRES TITRES IMMOBILISES	80 085		80 085	
27180000 Fcpi Siparex	80 085		80 085	
Total II	86 221	35 072	51 149	145.84
AUTRES CREANCES	945 197	1 335 888	390 690	29.25
44400000 Impôts sur les bénéfices		196	196	100.00
44566000 TVA / Biens et services	955	2 862	1 907	66.64
44566400 TVA ded sur prest.Intra	62		62	
44567000 Crédit de TVA à reporter	21 684		21 684	
44586500 TVA / Divers à payer	707	642	64	10.02
45120000 C/ct Norasia		423 651	423 651	100.00
45130000 C/ct Bettignies deco	921 789	899 898	21 891	2.43
46870000 Divers produit à recevoir		8 638	8 638	100.00
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	333 831	50 449	283 383	561.72
50820000 Actions	56 124	83 365	27 242	32.68
50830000 Compte titre DUBLY	305 329		305 329	
59030000 Prov.Deprec Actions	27 621	32 917	5 296	16.09
DISPONIBILITES	4 303 942	2 507 989	1 795 953	71.61
51200000 Banque Scalbert Dupont	605 968	2 065 418	1 459 450	70.66
51220000 CIC Franc Suisse		442 571	442 571	100.00
51230000 CIC Banque Privée	3 003 261		3 003 261	
51240000 DUBLY Transatlantique	694 714		694 714	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		1 211	1 211	100.00
48600000 Charges Constat.d'Avance		1 211	1 211	100.00
Total III	5 582 971	3 895 536	1 687 434	43.32
ECARTS DE CONVERSION ACTIF		23 731	23 731	100.00
47610000 Ecart de conversion		23 731	23 731	100.00
TOTAL GENERAL	5 669 192	3 954 339	1 714 852	43.37

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
CAPITAL		8 000		8 000			
10130000 Capital		8 000		8 000			
RESERVE LEGALE		800		800			
10610000 Réserve Légale		800		800			
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		3 764 421		3 634 999	129 422	3.56	
10630000 Réserve facultative		3 764 421		3 634 999	129 422	3.56	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		1 849 259		229 422	1 619 837	706.05	
Total I		5 622 480		3 873 221	1 749 259	45.16	
PROVISIONS POUR RISQUES				23 731	23 731	100.00	
15150000 Provisions pertes de change				23 731	23 731	100.00	
Total III				23 731	23 731	100.00	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		3 829		2 523	1 307	51.81	
45510000 C/CT M.& MME DECOSTER		3 829		2 523	1 307	51.81	
DETTES FISCALES ET SOCIALES		39 575		51 940	12 364	23.81	
42100000 Rémunérations Dues		7 191		27 000	19 809	73.37	
43100000 Urssaf		2 272		2 310	38	1.64	
43720000 Prévoyance et mutuelle		1 322		439	882	200.87	
43721000 Ciprés Assurance		7 071		1 694	5 377	317.33	
43730000 Retraite		2 044		2 228	184	8.26	
43860000 Organisme sociaux à payer		1 403		1 883	480	25.48	
44210000 Prélèvement à la source		261			261		
44400000 Impôts sur les bénéfices		16 372			16 372		
44550000 TVA à payer		1 577		16 385	14 808	90.38	
44576400 TVA Coll sur prest.Intracom		62			62		
AUTRES DETTES		3 307		2 926	382	13.04	
46860000 Divers charges à payer		3 307		2 926	382	13.04	
Total IV		46 712		57 388	10 676	18.60	
TOTAL GENERAL		5 669 192		3 954 339	1 714 852	43.37	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	29 500	78 500	49 000	62.42-
70610000 Convention Norasia	29 500	78 500	49 000	62.42-
Chiffre d'affaires NET	29 500	78 500	49 000	62.42-
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	500	2 000	1 500	75.00-
74000000 Subventions d'exploitation	500	2 000	1 500	75.00-
AUTRES PRODUITS	1 190		1 190	
75800000 Prod. Divers Gestion courante	1 190		1 190	
Total des Produits d'exploitation	31 190	80 500	49 310	61.25-
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	136 800	23 172	113 628	490.36
60640000 Fournit. de bureau	255		255	
61210000 Location 5008	3 977	6 326	2 349	37.13-
61550000 Entretien Véhicule	2 929		2 929	
61600000 Assurances	1 306	1 813	507	27.95-
62210000 Commissions	100 571		100 571	
62260000 Honoraires	23 740	10 300	13 440	130.49
62260100 HonoraireExpert Comptable	1 480	1 450	30	2.07
62260200 Honoraires payes	576	288	288	100.00
62270000 Frais d'actes et Content.	159	262	103	39.25-
62510000 Frais de déplacements	654	1 953	1 298	66.49-
62620000 Téléphone	469	456	13	2.84
62700000 Frais bancaires	683	304	379	124.64
62810000 Cotisations diverses		21	21	100.00-
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 549	3 551	1 001	28.20-
63120000 Taxe d'Apprentissage		484	484	100.00-
63130000 Formation Continue	395	392	4	0.92
63511100 CET	577	573	4	0.70
63514000 Taxes/Véhicul.de sociétés	1 577	2 102	525	24.98-
SALAIRES ET TRAITEMENTS	68 153	67 520	633	0.94
64110000 Rémunération du Personnel	71 753	71 120	633	0.89
64120000 Avantage Nature Véhicule	3 600	3 600		
CHARGES SOCIALES	25 521	25 599	78	0.30-
64510000 Urssaf	16 149	16 206	57	0.35-
64520000 Prévoyance & mutuelle	882	879	4	0.43
64521000 Prévoyance Ciprés	3 786	3 948	162	4.11-
64530000 Vauban Humanis	4 476	5 405	929	17.19-
64750000 Pôle santé travail	227	243	15	6.35-
64900000 Cice		1 082	1 082	100.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	442	372	71	19.02
68110000 Dot aux amortissements	442	372	71	19.02
AUTRES CHARGES	1	2	1	42.99-
65800000 Autres charges de gestion	1	2	1	42.99-
Total des Charges d'exploitation	233 467	120 215	113 252	94.21

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
Résultat d'exploitation	202 277	39 715	162 562	409.32-
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS		240 000	240 000	100.00-
76115000 Produits particip NORASIA		240 000	240 000	100.00-
PRODUITS AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES ACTIF IMMOBILISE	11 891	8 829	3 062	34.68
76200000 Intérêts CC	11 891	8 829	3 062	34.68
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	16 167	16 654	487-	2.92-
76400000 Revenus VMP/ CAT	14 163	8 015	6 148	76.70
76810000 Intérêts C/et Norasia	2 004	8 638	6 634	76.80-
REPRISES SUR DEPRECIATIONS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	56 648	50 993	5 655	11.09
78650000 Reprise Prov. Deprec. Financière	23 731	38 614	14 883	38.54-
78660000 Repr./Prov. Elément Financ	32 917	12 379	20 538	165.91
Total des Produits financiers	84 705	316 476	231 770	73.23-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	27 621	56 648	29 026	51.24-
68650000 Dot. Provisions financières		23 731	23 731	100.00-
68665000 Dot. Prov. Deprec. Elts Fin.	27 621	32 917	5 296	16.09-
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE	7 105		7 105	
66600000 Pertes de change	7 105		7 105	
Total des Charges financières	34 726	56 648	21 922	38.70-
Résultat financier	49 980	259 828	209 848	80.76-
Résultat courant avant impôts	152 297	220 113	372 410	169.19-
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		11 281	11 281	100.00-
77100000 Produits Exceptionnels		11 281	11 281	100.00-
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	2 048 000		2 048 000	
77500000 Prod. cession Elts Actif	2 048 000		2 048 000	
Total des Produits exceptionnels	2 048 000	11 281	2 036 719	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	472	1 086	614	56.52-
67100000 Charges Exceptionnelles	318	146	172	117.81
67120000 Amendes et Pénalités	154	940	786	83.61-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	29 600		29 600	
67500000 Val. Compta. Elts Actif Céd	29 600		29 600	
Total des Charges exceptionnelles	30 072	1 086	28 987	NS
Résultat exceptionnel	2 017 928	10 195	2 007 733	NS
IMPOTS SUR LES BENEFICES	16 372	886	15 486	NS
69500000 Impôt sur les sociétés	16 372	886	15 486	NS

DETAIL COMPTE DE RESULTAT[illegible]

3D DEVELOPPEMENT

Société Par Actions Simplifiée au capital de 8 000.00 €

Siège social : 25 rue de Saint André

59000 LILLE

434 714 127 RCS LILLE METROPOLE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT **SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN** **DATE DU 22 MAI 2020**

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à 1 849 259.00 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 1 849 259.00 €
- Soit une somme distribuable de 1 849 259.00 €
- Une somme de 100 000.00 €
à la distribution de dividende, soit par action,
un montant de 125.00 €
- et le solde, soit 1 749 259.00 €
au compte "Réserves facultatives"

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 125.00 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2020, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Nous vous rappelons en outre qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

Année	Dividendes
2016	50 000
2017	100 000
2018	100 000



3D DEVELOPPEMENT

Société Par Actions Simplifiée au capital de 8 000.00 €

Siège social : 25 rue de Saint André

59000 LILLE

434 714 127 RCS LILLE METROPOLE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT **ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE** **EN DATE DU 22 MAI 2020**

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à 1 849 259.00 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 1 849 259.00 €
- Soit une somme distribuable de 1 849 259.00 €
- Une somme de 100 000.00 €
à la distribution de dividende, soit par action,
un montant de 125.00 €
- et le solde, soit 1 749 259.00 €
au compte "Réserves facultatives"

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 125.00 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2020, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Nous vous rappelons en outre qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

Année	Dividendes
2016	50 000
2017	100 000
2018	100 000

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



3D DEVELOPPEMENT

Société Par Actions Simplifiée au capital de 8 000.00 €

Siège social : 25 rue de Saint André

59000 LILLE

434 714 127 RCS LILLE METROPOLE

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN **DATE DU 22 MAI 2020**

L'an deux mille vingt,

et le vingt-deux mai, à quinze heures,

les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur DIDIER DECOSTER préside la séance en qualité de président de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent les 800 actions composant le capital.

Le Président présente à l'Assemblée les regrets de Monsieur Frédéric LECLERCQ, Commissaire aux Comptes, de ne pouvoir assister à la réunion.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes avec l'avis de réception ,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- le rapport de gestion du président,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice,
- le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ,
- le texte des résolutions proposées.

Puis le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du président, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :



- Examen du rapport de gestion du président sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes annuels,
- Quitus au président,
- Affectation des résultats,
- Examen du rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et décision à prendre au vu de ce rapport,
- Mandats des commissaires aux comptes,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses

Monsieur le président donne lecture du rapport de gestion et des rapports du Commissaire aux comptes.

Il est rappelé, par le président, que les dividendes peuvent être taxés à la source au taux de 12,8 % dans le cas de l'option pour le prélèvement forfaitaire unique de 30%. L'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu peut être maintenue, après abattement de 40 %. Dans ce cas, le président précise que les dividendes pourront être exonérés si le revenu fiscal de référence de l'associé, de l'avant-dernière année, est inférieur à 50.000 € (associé célibataire) ou 75.000 € (en cas d'imposition commune avec le conjoint). En outre, la société versera un dividende amputé de 17,2 % au titre des prélèvements sociaux.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président et du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale précise qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts soumises à approbation.

En conséquence, elle donne au Président et au Commissaire aux Comptes *quitus* de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à 1 849 259.00 €, de la manière suivante :

- | | |
|--|----------------|
| - Un résultat de | 1 849 259.00 € |
| - Soit une somme distribuable de | 1 849 259.00 € |
| - Une somme de | 100 000.00 € |

à la distribution de dividende, soit par action,



un montant de 125.00 €
- et le solde, soit 1 749 259.00 €
au compte "Réserves facultatives"

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 125.00 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2020, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Nous vous rappelons en outre qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

Année	Dividendes
2016	50 000
2017	100 000
2018	100 000

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, l'Assemblée Générale approuve chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

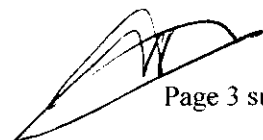
L'assemblée générale approuve les comptes courants suivants inscrits au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

- Mr et Mme DECOSTER pour un solde créditeur de 3 829.46€.
- de la SCI BETTIGNIES DECO pour un solde débiteur de 921 789.33 €.

L'assemblée générale approuve les intérêts de comptes courants reçus au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

- au profit de la SCI BETTIGNIES DECO pour un montant de 11 891.12 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que les mandats des Commissaires aux comptes viennent à expiration ce jour, et que la société ne dépasse pas les seuils de désignation des commissaires aux comptes titulaire et suppléant, décide l'application de la loi PACTE à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale décide de ne pas procéder ni au renouvellement, ni au remplacement des mandats de :

La S.A.R.L Frédéric LECLERCQ et ASSOCIES « Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux comptes »

Commissaire aux comptes titulaire

et

Monsieur Olivier DELDIQUE

Commissaire aux comptes suppléant.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes publicités, dépôts et formalités légales.

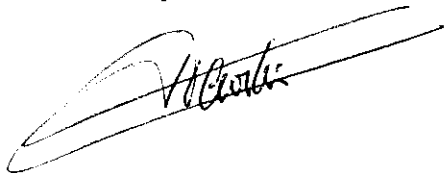
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et un associé.

Il a également été établi une feuille de présence signée par les associés.

Le président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'V. Claret', written over a horizontal line.